Sur la motion de M. Chevrier, — Il est ordonné que le mémoire préparé par M. Edouard Bridges, du Bureau du Trésor d'Angleterre, auquel M. Saunders a référé au cours de son interrogatoire et se rapportant au "Conseil Whitley" ainsi qu'aux règlements du personnel du service civil anglais, soit imprimé dans le rapport.

(Voir appendice - Pièce K, soumise par M. Saunders).

Le comité s'ajourne jusqu'au mercredi, 9 mai, à 3 heures de l'après-midi.

MERCREDI, 9 mai 1923.

Le comité spécial de la Loi du Service civil du Canada se réunit à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Malcolm. Les membres suivants sont présents:

MM. Chevrier, Drummond, Garland (Carleton), Lewis, Malcolm, McBride, McKillop, Rinfret et Shaw.

M. J. C. Saunders est de nouveau interrogé sur la difficulté d'obtenir l'aide nécessaire au ministère des Finances durant la période de conversion de l'emprunt.

Sur motion de M. Rinfret, - Il est ordonné que le "Rapport des sousministres" portant la date du 4 décembre 1922, soit imprimé comme appendice aux dépositions données ce jour. (Voir appendice - Pièce L.)

M. George Bull, ex-membre du personnel de la division de la comptabilité du ministère de la Milice et Défense, fut appelé, assermenté et interrogé sur un prétendu encombrement dans les divers ministères. Au cours de sa déposition M. Bull demanda la permission de placer au dossier deux mémoires à l'appui de sa déclaration.

M. Bull se retire.

M. C. W. Saral, enquêteur spécial de la division des archives, fut appelé, assermenté et interrogé sur la position occupée par les employés temporaires dans le Service civil. M. Saral, lut un mémoire qu'il avait préparé en faveur des employés temporaires. Le témoin se retire.

Le comité s'ajourne jusqu'au lundi, 14 mai, à 8 heures du soir.

Lundi, 14 mai 1923.

Le comité spécial de la loi du service civil du Canada se réunit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Marcil. Les membres suivants sont présents:

MM. Chevrier, Garland (Carleton), Lewis, McBride, Marcil (Bonaventure), Rinfret, Shaw et Simpson.

M. Rinfret, au nom du sous-comité spécial, lit une lettre reçue de M. John Barnett, président de la commission de l'Etablissement des soldats, critiquant la déposition de M. Bull, et sur motion de M. Rinfret,—il est ordonné que cette lettre soit imprimée et fasse partie des délibérations de ce jour. (Voir les délibérations du 14 mai.)

M. W. W. Cory, sous-ministre de l'Intérieur, fut appelé, assermenté et interrogé sur le rapport des sous-ministres, en date du 30 juin 1922, aussi sur la loi du service civil telle qu'administrée actuellement. Au cours de sa déposition,